



Harmonium
EXPERTS-COMPTABLES
COMMISSAIRES AUX COMPTES

NOUS VOUS ACCOMPAGNONS À LA RÉDACTION DE VOTRE RAPPORT DE DURABILITÉ VOLONTAIRE



VOTRE CABINET VOUS CONSEILLE

en simplifiant la collecte et l'analyse
de vos données et en structurant un
rapport pertinent adapté aux attentes
de vos partenaires.

Société d'Expertise Comptable - Commissariat inscrite
au Conseil Régional de l'Ordre du Nord-Pas de Calais et
à la Compagnie des Commissaires aux Comptes
de Douai - Organisme de Formation (OF)
CAPITAL 100 000 € • SIRET 494 029 119 00042



HARMONIUM
76 BIS, rue de la gare
59170 Croix
FRANCE



Contact :
03 20 53 76 06
accueil@harmonium-experts.fr
www.harmonium-experts.fr

Nous vous accompagnons à la rédaction de votre rapport de durabilité volontaire



Face aux attentes croissantes des partenaires financiers, bancaires, commerciaux des acteurs économiques, le rapport de durabilité volontaire a été conçu pour offrir un cadre simplifié permettant de répondre aux enjeux de durabilité. Dans le contexte de la directive CSRD, qui impose des exigences accrues de reporting extra-financier aux grandes entreprises, le rapport volontaire permet aux petites structures de valoriser leurs efforts et de renforcer leurs relations avec leurs parties prenantes.

Nos recommandations

- Ne sous-estimez pas l'importance de la durabilité pour vos entreprises clientes
- Anticipez les réglementations futures
- Identifiez les opportunités liées aux attentes sociétales
- Augmentez votre résilience face aux aléas climatiques

1

Nos modalités d'intervention

- Lettre de mission qui définit notre intervention
- Indépendance, confidentialité et éthique garanties conformément au Code de déontologie de notre profession
- Collecte, analyse et structuration de l'information nécessaire au rapport de durabilité
- Compte-rendu de mission

2

3

Quels sont les avantages pour mon entreprise de publier un rapport de durabilité ?

En publiant un rapport volontaire, nous vous aidons à **attirer des partenaires sensibles à la durabilité, accéder à de nouvelles sources de financement** indexés sur des critères de durabilité et **vous préparer aux évolutions réglementaires** tout en valorisant vos actions durables.

Quelles informations dois-je inclure dans un rapport de durabilité volontaire ?

Le rapport de durabilité inclut **des indicateurs clés ESG** (environnementaux, sociaux, et de gouvernance) pertinents pour votre activité, comme votre consommation d'énergie, vos émissions de CO₂, ou vos initiatives sociales. Nous vous accompagnons dans la structuration de ces informations pour répondre aux attentes de vos partenaires.

Comment mesurer l'impact de mes activités de manière rigoureuse et conforme aux attentes de mes partenaires ?

Le rapport volontaire est destiné à **rendre compte de votre impact** en matière de durabilité tout en évitant un cadre trop contraignant. Vous pouvez donc vous appuyer sur les informations déjà à votre disposition pour établir ce rapport (par exemple, un bilan carbone existant, l'enregistrement REACH, la DSN).

NOUS APPORTONS UNE RÉPONSE À VOS INTERROGATIONS

Vous souhaitez nous contacter ?



Mathieu DUHEZ
Expert-comptable associé
m.duhez@harmonium-experts.fr
06.27.54.13.12



Apolline KOSCIOLEK
Chargée de mission
a.kosciolek@harmonium-experts.fr
06.64.89.93.30

